



VOL. I.—No. 7.

MONTREAL, SAMEDI, 19 FEVRIER, 1870.

{ ABONNEMENT \$2 50.
PAR NUMERO 5 CENTIMS.

AVIS.

Ceux qui désireraient avoir quelqu'un de nos premiers numéros n'ont qu'à nous le faire savoir, ils seront satisfaits immédiatement.

Nous serons heureux de réparer les erreurs commises dans la distribution de notre journal.

Plusieurs personnes, après avoir reçu le premier et le deuxième numéro de notre journal, nous ont renvoyé le troisième numéro, parce que nous avons cessé de payer les frais de port.

Les conditions d'abonnement qui se trouvent au bas de notre huitième page sont pourtant assez claires pour qu'il n'y ait pas d'erreur.

L'OPINION PUBLIQUE.

VENDREDI, 18 FEVRIER, 1870.

MISSION DES GOUVERNEMENTS.

La raison de la puissance et de l'efficacité des gouvernements constitutionnels est la communication constante de l'autorité avec le peuple, la connaissance nécessaire et facile des besoins et des aspirations des sociétés. Ceux qui parviennent au pouvoir dans ce régime politique sont la plupart du temps enfants du peuple; fils de labourateurs, de marchands ou d'ouvriers, ils ont connu les nécessités et les misères de la vie, ils ont appris à soulager des souffrances qu'ils ont partagées. Choisis parmi des milliers d'hommes pour la supériorité de leurs facultés morales et intellectuelles, ils ne peuvent garder la confiance publique qu'en continuant de la mériter par leur patriotisme et leur dévouement.

Ces espèces de gouvernements sont de véritables sociétés de protection et d'intérêt mutuel, chacun a sa part dans les fautes comme dans les bienfaits de l'administration publique.

Mais on l'a répété souvent: la vertu, le patriotisme et l'intelligence sont encore plus nécessaires aux gouvernements démocratiques et républicains qu'aux monarchies absolues. Chaque homme y possède une influence proportionnée au développement de son intelligence et y exerce sur la société une action fatale ou salutaire.

Aussi avec quel soin ces sociétés privilégiées doivent-elles conserver et perpétuer dans leur sein les traditions d'honneur, de vertu et de patriotisme! Avec quelle sollicitude elles doivent former le cœur et l'intelligence des générations appelées à jouir des bienfaits de ces nobles institutions!

Comme nous l'avons dit, nous avons le bonheur de vivre à l'ombre de ces institutions remarquables qui offrent la même protection et des droits égaux à toutes les races, à toutes les religions. Nous les avons arrachées au drapeau anglais qui les cachait dans ses plis victorieux, après des efforts et des luttes héroïques.

Nous avons déjà subi plusieurs révolutions pacifiques, la dernière a rangé, il y a trois ans, l'Amérique du Nord sous un même drapeau: ceux qui l'ont faite ont voulu créer une nouvelle nation, jeter les bases d'un empire.

On a fait accepter ce nouvel ordre de choses au Bas-Canada en plaçant sous le contrôle d'un gouvernement local et national certaines attributions qui lui ont paru suffisantes.

Quelles que soient les divergences d'opinion des Canadiens-Français sur la solidité et l'efficacité de cet édifice politique, le patriotisme leur fait un devoir de tirer parti des droits qu'on nous y a laissés.

Nous devons faire tous nos efforts pour empêcher que cette organisation politique ne serve qu'à faire ressortir notre infériorité et notre impuissance et à justifier les projets d'unification ou d'anglicisation qui n'ont pas encore dit leur dernier mot. Cette unification ne doit pas et ne peut pas avoir lieu, elle serait contraire aux desseins de la Providence et à l'avancement de la civilisation en Amérique. L'œuvre de ceux qui ont implanté dans le sol fécondé par leur sang la foi et la civilisation de la France ne peut être vouée à l'anéantissement. Tant de sacrifices et d'héroïsme ne peuvent être stériles.

Si l'insecte le plus infime a sa raison d'être et concourt au but de la création, à plus forte raison l'existence d'une nation doit avoir sa place dans les desseins de Dieu. La diversité est une loi de la nature, une nécessité de l'ordre moral et politique, un élément de progrès pour l'humanité.

Ce n'est pas le hasard qui a mis la race française et la race anglaise en présence l'une de l'autre en Amérique; chacune d'elle avec ses facultés et ses mœurs spéciales était nécessaire au développement et à l'exploitation de ce vaste continent.

Et pourquoi nous faire renoncer à notre autonomie? Notre origine n'est-elle pas aussi noble que celle de nos compatriotes anglais? Notre langue est-elle inférieure à celle qu'ils parlent? Nos institutions religieuses et nationales, sont-elles indignes d'estime et de respect?

Ceux qui nous gouvernent et qui sont chargés de mettre en opération notre nouveau système politique, doivent se pénétrer de ces grandes vérités, dont l'existence doit inspirer leur législation. Ils doivent éclairer les pas de notre nationalité dans la voie qui peut la conduire à la conquête de ses destinées, à l'accomplissement de sa mission.

La tâche sans doute est difficile, mais les grandes œuvres se fondent par le dévouement et le sacrifice.

Leur premier devoir est de mettre la foi catholique et nos institutions nationales à l'abri de toutes les atteintes, et leur donner les moyens de s'étendre, de se propager en montrant qu'elles ne sont pas irréconciliables avec le progrès, la liberté et l'esprit d'entreprise.

Il est inutile de fermer les yeux sur les dangers de notre situation et de nous bercer d'illusions puéres sur notre avenir. Il faut que nos hommes publics trouvent dans notre nouvelle organisation politique, des éléments de régénération de progrès matériel, pour nous élever au niveau des autres provinces britanniques, il faut qu'ils arrêtent le courant de l'émigration par le défrichement de nos terres incultes, le développement de notre industrie nationale et l'établissement d'un système d'éducation plus approprié aux besoins du pays.

Les chefs de la société civile et religieuse doivent se donner la main pour accomplir ces réformes indispensables: Autrement nous nous éteindrions lentement dans le ridicule et l'impuissance.

La question d'économie doit disparaître devant les exigences de notre avenir: l'homme qui n'a rien ne passe pas sa vie à rien faire dans la crainte de s'endetter pour ouvrir une maison de commerce, ou défricher une terre. Il emprunte, il s'agit en tous sens, et c'est ainsi que se font bien souvent les grandes fortunes.

Qu'on ouvre des chemins à travers la forêt, à n'importe quel prix qu'on fasse des sacrifices considérables pour établir des maisons d'écoles industrielles, agricoles et commerciales, qu'on ne craigne pas de dépenser cinq ou six mille louis de plus pour nous donner une administration judiciaire efficace, pour relever le niveau de la justice,—et le pays sera satisfait.

Colonisation, éducation et administration de la justice, voilà trois choses qui devraient passer avant toutes les autres, parce que toutes trois elles suscitent depuis longtemps des inquiétudes patriotiques et renferment des dangers et des souffrances dont chaque jour augmente la gravité.

Nous avons voulu répéter quelques unes des pensées que nous avons déjà exprimées parce qu'elles préoccupent avec raison l'opinion publique, et qu'on ne peut pas leur donner trop de force et d'extension.

L. O. DAVID.

M. Dansereau, rédacteur-en-chef et correspondant parlementaire de la *Minerve*, écrit ce qui suit d'Ottawa, à la date du 15 courant. Les admirateurs, et ils sont nombreux, de Mgr. Taché, tous ceux qui veulent que justice soit rendue à nos hommes éminents et à notre race, liront cela avec plaisir.

«Ce soir, il y a grand gala chez Son Excellence le Gouverneur. Les ministres en sont, ainsi qu'un certain nombre de députés. Sa Grandeur Mgr. Taché y assistera pareillement.

Les rumeurs que l'on s'est plu à répandre sur de prétendues défiances ou de prétendues froideurs entre Sa Grandeur et le gouvernement sont toutes fausses. Ceux qui ont accusé Sa Grandeur de voir d'un bon œil l'insurrection du Nord-Ouest ne savaient pas tout simplement ce qu'ils disaient; car Sa Grandeur est aussi anxieuse que le gouvernement de voir ce dangereux mouvement arrêté. La plus parfaite entente règne donc entre le gouvernement et l'évêque de St. Boniface, et Sa Grandeur devra partir dans deux ou trois jours pour le Nord-Ouest.

Mgr. Taché occupait le poste d'honneur à l'ouverture de la Chambre.

Il est du reste infiniment apprécié par les hommes éminents d'autres croyances qui l'ont rencontré. Il a particulièrement plu à Son Excellence et à Lady Young, qui l'ont invité samedi dernier à dîner et qui lui ont réitéré l'invitation pour aujourd'hui. Somme toute, l'imbroglio du Nord-Ouest aura eu pour effet de faire connaître à nos compatriotes d'origine étrangère à la nôtre, les mérites et la valeur considérable d'un de nos plus illustres prélats.

M. l'Orateur Cockburn mérite certainement la reconnaissance de nos compatriotes pour le respect qu'il leur a témoigné en insistant à ce qu'un des nôtres fut placé dans l'enceinte des Communes comme troisième greffier. C'est au Département des Traducteurs français que M. l'Orateur s'est adressé pour trouver la personne de son choix. Le chef du département, M. E. A. Dorion, qui est en même temps greffier en loi français, ne pouvant, à cause de la spécialité de ses travaux, accepter ce poste, il a été donné à M. Fanning qui, bien que portant un nom anglais, est tout aussi canadien-français que nous."

LA PAIX RETABLIE A PARIS.

Les troubles éclatés à Paris et dont nous parlions dans notre dernier numéro, ont été facilement réprimés sans que l'armée ait été appelée à se servir de ses armes. C'est une grande et belle victoire pour le nouveau Gouvernement. Mais il est tout de même fort humiliant pour un pays qui s'appelle la France, qu'un insignifiant et infime brouillon de Rochefort puisse mettre ses libertés en danger.